

Exercice :

L'entreprise "Imprimeries d'Atlas" a cédé le 20/9/2015 un ordinateur à 3 500 DH à crédit. Ce matériel a été acquis le 10/4/2013 à 10 000 DH HT (TVA 20%), il est amorti linéairement sur 5 ans. L'écriture de cession a été passée le jour de la cession.

Travail à faire :

*Passer au 31/12/2015, les écritures relatives à :*

- 1 : la dotation complémentaire aux amortissements de 2015 ;*
- 2 : la régularisation de la cession de l'ordinateur.*